

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Permabond TA4610A

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA4610A

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Permabond TA4610A

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
<b>Contient</b>	BENZYL METHACRYLATE, TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>BENZYL METHACRYLATE</b>			<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 2495-37-6	Numéro CE: 219-674-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119960155-39-XXXX	
<b>Classification</b>			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			
STOT SE 3 - H335			
<b>TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE</b>			<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 40220-08-4	Numéro CE: 254-843-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120741502-64-XXXX	
<b>Classification</b>			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1B - H317			
Aquatic Chronic 2 - H411			

## Permabond TA4610A

<b>TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 3290-92-4	Numéro CE: 221-950-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119542176-41-XXXX
<b>Classification</b>		
Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela réprandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Oxydes d'azote.
---	--

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## Permabond TA4610A

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 2°C et 7°C Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Description d'usage** Adhésif.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### BENZYL METHACRYLATE (CAS: 2495-37-6)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.2 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.94 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie - eau douce; 0.0216 mg/l Travailleurs, Industrie - eau de mer; 0.00216 mg/l Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; 1.3 mg/l Travailleurs, Industrie - Sol; 0.165 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau douce); 0.888 mg/kg Travailleurs, Industrie - Sédiments (eau de mer); 0.0888 mg/kg

#### TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE (CAS: 40220-08-4)

<b>DNEL</b>	Non pertinent.
<b>PNEC</b>	Non pertinent.

#### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE (CAS: 3290-92-4)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.81 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 42 mg/kg/jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 9.33 mg/cm <sup>2</sup>
-------------	---

## Permabond TA4610A

### PNEC

eau douce; 2.76 µg/l  
 eau de mer; 0.276 µg/l  
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l  
 Sédiments (eau douce); 0.495 mg/kg  
 Sédiments (eau de mer); 0.05 mg/kg  
 Sol; 0.097 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

#### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

#### Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Blanc/blanc cassé.
Odeur	Acrylique
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.

## Permabond TA4610A

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.0
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	≈400000 mPa s @ 25°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non pertinent.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Permabond TA4610A

<b>Effets toxicologiques</b>	Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut produire une réaction allergique.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.
<b><u>Inhalation</u></b>	
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b><u>Ingestion</u></b>	
<b>Ingestion</b>	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
<b><u>Contact cutané</u></b>	
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b><u>Contact oculaire</u></b>	
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 3 980,0

Espèces Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Pas d'information disponible.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Complètement réversible en 72 heures. Légèrement irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

##### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

##### Cancérogénicité

## Permabond TA4610A

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 500 mg/kg, Orale, Rat

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## TRIS(2-HYDROXYETHYL)ISOCYANURATE TRIACRYLATE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 500,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Pas d'information disponible.

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet irréversible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

## Permabond TA4610A

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Lapin Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL 833 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Souris

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - NOAEL > 900 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P, F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## Permabond TA4610A

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### BENZYL METHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 4.67 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heures: 0.899 mg/l, Desmodemus subspicatus  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: 2.28 mg/l, Desmodemus subspicatus

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 4.21 mg/l, Daphnia magna

#### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 9.22 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 3.88 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
NOEC, 72 heures: 0.177 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 21 jours: 0.138 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

## Permabond TA4610A

### BENZYL METHACRYLATE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 74%: 28 jours

### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE

**Stabilité (hydrolyse)** pH7 - Demi-vie : > 9.999 heures @ 25°C

**Biodégradation** Eau - Dégradation 53%: 28 jours

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE

**Coefficient de partage** log Kow: 2.75 - 4.2

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

#### Informations écologiques sur les composants

### BENZYL METHACRYLATE

**Coefficient d'adsorption/désorption** - log Koc: 2.57 @ 25°C

### TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE

**Tension de surface** 53 mN/m @ 20°C

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## Permabond TA4610A

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	20/08/2019
<b>Révision</b>	9
<b>Remplace la date</b>	14/12/2018

## Permabond TA4610A

### Mentions de danger dans leur intégralité

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.